

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aménagement temporaire de l'activité du service urbanisme pendant la période estivale

Pour la période estivale, l'activité du service urbanisme sera momentanément suspendue du lundi 17 août au vendredi 28 août 2015.

L'activité du service urbanisme reprendra selon les modalités habituelles :
Permanences les mardis et jeudis de 13h30 à 17h00.

Je vous remercie de votre compréhension.



Jean Delalandre

Maire de Duclair